

## Club inter-régional Sud-Ouest Plans de Paysage

Réunion technique n°10 – 30 mars 2021 (9h30 – 12h30) – En visioconférence

### Préambule

Compte tenu des contraintes sanitaires, cette rencontre s'est faite exclusivement en visioconférence, permettant de réunir une trentaine de personnes, soit dix-sept territoires engagés dans un plan de paysage et deux territoires désireux de répondre à l'appel à projet.

### Éléments de contexte

Cette dixième rencontre est l'occasion de mettre en lumière le nombre de démarches de plans de paysage identifiées depuis 2013 sur les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre des appels à projet et hors processus. Le nombre de plans de paysages est de l'ordre d'une quarantaine, dont cinq autour de la transition énergétique.



### Les actualités nationales

Malgré les contraintes liées à la pandémie, l'appel à projet PP 2020 a permis de retenir 3 lauréats en Occitanie et 2 lauréats en Nouvelle-Aquitaine. Un nouvel appel à projet a été lancé le 12 mars 2021, selon les mêmes termes de référence qu'en 2020 en distinguant les candidatures « classiques » et les candidatures « transition énergétique » aidées financièrement par l'ADEME. La remise des candidatures est fixée au 28 juin. Une large diffusion de cet appel à projet est assurée via le site du [ministère de la Transition écologique](#) ainsi que le site « [Objectif Paysages](#) ».

Un groupe de travail thématique sur plan de paysage et transition énergétique est mis en place au premier semestre, rassemblant les territoires engagés sur ce domaine. Le PNRPA a été sollicité pour contribuer à une forme de retour d'expérience. Une publication de fiches ressources à l'issue de ce GT est prévue à destination de tous.

Un autre groupe de travail devrait être organisé ensuite autour de « l'arbre en milieu urbain ».

Il est rappelé aussi l'existence du site « [Objectif-Paysages](#) » qui rassemble nombre d'informations sur le paysage et doit se substituer au site extranet développé autour des plans de paysage.

### Les actualités régionales

#### Occitanie

Une plateforme de valorisation des démarches d'observatoires photographiques du paysage est en cours de finalisation. Elle est destinée à accueillir les différents observatoires existant en région

et surtout les éléments d'évaluation des évolutions constatées. Un simple conventionnement doit permettre d'intégrer le dispositif pour verser les éléments de son observatoire. Une extension du site vers la Nouvelle-Aquitaine est envisagée.

Suite aux enquêtes sur les valeurs paysagères partagées par les habitants, un verbatim de cette expression est en cours d'édition.

[L'atlas départemental des paysages de Haute-Garonne](#) est en phase de finalisation. Il est conçu entièrement en format numérique et doit être livré avant les vacances d'été.

## Nouvelle-Aquitaine

Le réseau paysage de Nouvelle-Aquitaine dispose de la [plateforme collaborative](#), ouverte à tous ceux qui veulent s'investir dans ce domaine.

L'atlas des paysages de Dordogne vient d'être livré, ceux des Pyrénées-Atlantiques et des Landes sont en cours de réalisation, tandis que la Vienne s'est engagé dans le processus

## Présentation de deux démarches de plan de paysage

### ***Plan de paysage de la communauté d'agglomération du Bocage bressuirais (Deux-Sèvres) – Anne-Lise BROUARD***

Un territoire de 1 319 km<sup>2</sup> accueillant 75 000 habitants. La CA du bocage bressuirais est très au nord de la région NA (créée en 2014), proche de la métropole nantaise, avec un lourd héritage historique qui a influencé l'occupation du sol, notamment par le développement du bocage.

Pour réaliser le PP, appel à une équipe pluridisciplinaire en 2017 intégrant des paysagistes, un architecte, un architecte du patrimoine, un urbaniste metteur en scène, un sociologue. Approche sensible autour de la culture.

Paysage d'architecture ayant subi les guerres de Vendée. Influence des politiques de construction de la seconde moitié du XXe siècle. Souci des élus d'offrir un cadre de vie de qualité.

Recherche d'une cohérence d'approche entre le SCOT, le PLUi, le PLH, le schéma touristique. Le PP permet de coordonner ces approches. Lancement concomitant PP, PLUi et PCAET. Territoire sous pression foncière (foncier peu onéreux).

Les carences en paysage dans le SCoT ont été atténuées dans le PLUi au travers du PP qui a nourri la démarche. Le PP a permis aussi de créer du lien entre les différentes composantes du territoire (partage des atouts). L'aspect poétique est important (Alexis Pernet – collectif un pas de côté).

Phase actuelle, concrétisation du plan d'action (voir planning). Les OQP sont traduites à l'échelle des différents bourgs. Le PP permettra à chaque commune de développer son propre projet d'aménagement et de développement sur ces bases.

Paysage de bocage très prégnant, à l'infini ... malgré une certaine diversité. Spécificité des espaces publics dans les bourgs et de la place du végétal. Une approche sociologique et historique forte. Définition de 6 unités paysagères, permettant une conceptualisation sous la forme de « la constellation du bocage » permettant de définir des enjeux (structure voies vertes - voie lactée et bourgs – étoiles), sous la forme d'un récit de territoire accompagné de fiches « centre-bourg » (64 fiches faisant partie du plan d'action). Gros travail de terrain et avec les élus (forte adhésion). Voir exemple de fiche, intégrant le traitement de l'espace public mais aussi la densification urbaine (en lien avec PLUi). Les OAP traduisent les OQP à l'échelle locale.

Définition de 7 OQP, beaucoup autour du bocage, de la biodiversité et de l'eau.

Travail de concertation avec les habitants en donnant à voir (workshop organisés sur les espaces publics en 2018 avec l'association [DIDATTICA](#)) avec Agrocampus d'Angers. Approche culturelle, notamment au travers de « belles escapades » de parcours du territoire (révélation des paysages). Labellisation du concept en cours avec la DRAC. Restitution du PP le 2 mai selon un regard décalé.

Le PP permet de tisser un récit de territoire commun (appropriation par les élus devenus ambassadeurs de la démarche).

Démarche entre 2017 et maintenant avec tout un ensemble d'évènements partagés. Des restitutions publiques aussi.

Exemple aussi d'évolution sur les projets (exemple Petite Boissière) avec une appropriation partagée des enjeux paysage. Exemple des développements urbains au sein du bocage (l'écrin). Les communes se sont emparées du plan de paysage.

Des animations culturelles « scène de territoire » ont contribué à mettre en lumière les OQP. Cela révèle une diffusion des valeurs paysagères y compris en interne des services techniques de l'agglomération. Peut-être un jour des actions de type land Art ?

Travail avec les plans paysage voisins, notamment le Thouarçais (basé plutôt sur les questions énergétiques). Besoin de tisser une cohérence entre les plans d'action. A voir avec le PNR de Gâtines, nouveau lauréat. Pas de contacts sur ce thème avec la Vendée.

## **Plan de paysage de Mellois-en-Poitou (Deux-Sèvres) – Aurore CHEMINADE**

Angle d'approche concertation inter-directions (base de la candidature AAP). Territoire en limite de la Charente-maritime, des Charentes et des Deux-Sèvres. 1 300 km<sup>2</sup> de surface, 62 communes, 48 000 habitants (ville centre 5 000 habitants). Territoire peu peuplé sur la base d'une constellation de bourgs de petite taille.

Un premier PP en 2000-2002 (pays mellois) en même temps que la charte de pays. Plan d'action littéraire mais peu opérationnel mais cependant resté dans les mémoires. On le retrouve dans la labellisation du PAH en 2008-2009 (valable 10 ans), sur les bases paysagères (le bocage) et le patrimoine religieux (église et protestantisme). Le SCoT s'est construit entre 2014 et 2020, ainsi que le PCAET. Habitude de travail en commun des différents services.

Des programmations autour du paysage ont pu se développer entre 2015 et 2017. Ces actions constituent un socle commun partagé. Dimensions lecture de paysage et environnement.

L'exemple de la saignée du « horst de Montalembert » par la ligne LGV constitue un élément marquant dans la reconnaissance des paysages locaux. Différentes animations conviviales ont été entreprises, à la base du plan de paysage.

**le paysage de bocage comme socle commun**





**Une impression de bocage à l'infini...**  
pour mieux le caractériser, besoin de forcer le regard, de forcer le trait pour le faire parler

- . **Une diversité de bocages** selon les reliefs (1 ligne NO/SE), les sols et la pluviométrie (plus sec au NE), le maillage des haies,...
- . **Un bâti rural simple** qui mérite plus d'attention, une influence italienne pour quelques éléments architecturaux
- . **Des paysages urbains** marqués par de **petits espaces publics**, la **place du végétal** en cœur de ville (jardins et parcs)...
- . **Approche sociologique et historique** : du **cœur du Poitou** à la périphérie de la Nouvelle-Aquitaine, l'histoire marquante des Guerres de Vendée...




La concomitance de la finalisation du SCoT et de la réorganisation territoriale locale (fusion des quatre intercommunalités pour n'en former qu'une, à l'échelle du Pays) constituent un moment déclencheur. Il fallait construire les différents schémas à l'échelle de la nouvelle intercommunalité, le plan de paysage constituant une démarche transversale.



Un parallèle entre le PP, le PLUi (en projet) et la labellisation PAH (arrivée à échéance) est à la base de la candidature du territoire en 2018. Le paysage peut nourrir ces différentes démarches, aux différentes phases (diagnostic, stratégie, opérationnel).

Beaucoup de partenaires travaillent en commun avec ces autres démarches (concertation mutualisée). Cela nécessite de bien y réfléchir en amont entre services de la collectivité.

Lors de l'élaboration du SCoT, préalablement au PP, le paysage a constitué une entrée importante, à tel point que l'axe 1 du SCoT était « paysage et cadre de vie ». Dans le DOO et le PADD, auto-prescription d'un nouveau PP, celui de 2002 étant trop peu opérationnel.

Lors de l'enquête publique du SCoT, pétition (500 personnes) sur la protection du paysage face au développement éolien (éolien 180 m très prégnant sur un paysage relativement plat).

La prolifération des ENR (éolien et photovoltaïque) constitue une question forte, au même titre que la méthanisation et rénovation énergétique, intégrées dans la candidature. La rénovation énergétique sur MH constitue aussi un axe de travail.

Le PP a démarré début 2020. Malgré les contraintes sanitaires, plusieurs animations ont pu être organisées à l'automne 2020 (marchés, travail avec les scolaires, ateliers en visio ...). Richesse des témoignages. Travail sur 11 fiches bourgs structurants, en interface avec d'autres stratégies (Petites villes de demain, programme Leader). Travail avec le PAH aussi. Le regard des « scolaires » est très différent de celui des « adultes », que ce soit sur les éoliennes, la place de la voiture ... Cette concertation avec les scolaires est très riche et sera réitérée dans les années à venir. Le diagnostic devrait être finalisé en mai.

Un programme de travail en commun entre la Direction de l'aménagement et le PAH est défini sur l'année 2021. Une valise pédagogique « ma ville en valise » sera utilisée afin de développer au sein des services une forme de médiation commune. Un workshop est prévu avec l'association DIDATTICA. La valorisation des actions « plan de paysage » est prévue avec une estampille (logo) spécialement créée. L'ambition est aussi que les fiches actions soient réappropriées par d'autres structures. En perspective, une semaine des paysages au mois de juin (en lien avec le programme du ministère de la Culture « rendez-vous au jardin »).

De nombreux artistes et intervenants culturels devraient assurer une animation complémentaire du plan de paysage, notamment en 2022.

La mutualisation au niveau de la communauté de communes contribue à fédérer les moyens humains entre les différentes directions, notamment lors des phases de concertation qui réclament une disponibilité en nombre d'animateurs. Le plan paysage doit trouver des relais dans les autres politiques publiques, à une échelle de gouvernance cohérente. Contractualisation avec des partenaires ?

## Les thématiques de travail

Lors de l'inscription à la journée, proposition de 9 thèmes de réflexion autour du plan de paysage. Trois d'entre eux ont émergé :

- l'animation du plan de paysage, la participation des populations et la mise en œuvre des actions.

Trois autres thèmes constituent un groupe complémentaire :

- l'articulation du PP avec les politiques sectorielles, les modalités d'animation des élus, les démarches innovantes.

La parole est laissée aux territoires pour s'exprimer sur leurs avancées en lien avec ces thématiques

## Échanges

### ***Pays de l'Agenais (Lot-et-Garonne) – Julie DEROY***

Concertation en période de confinement

Animation par le BE, mandaté en janvier 2020. Les balades paysagères n'ont pu être réalisées et reportées avant l'été 2021. Le travail de diagnostic s'est fait sur la base de documents existants et visites de terrain. La concertation s'est développée sous forme digitale ([blog dédié](#), [compte Instagram](#), avec la mise en place de questionnaires sur les enjeux et thématiques -ENR, eau, TVB ...), nécessitant un gros travail de communication. Les retours ont été en nombre pour alimenter le diagnostic à partir des perceptions des habitants.

Pour chaque commune (44 au total), élaboration d'une fiche communale (diagnostic synthétisé, problématique paysagère, de la TVB, d'espace public ...). Cela a permis une appropriation locale du PP, certaines réactions mais aussi une mobilisation des élus. Dans chaque commune, un élu référent a été identifié qui participe au COPIL.

### ***Neste-Barousse (Hautes-Pyrénées) – Lydie FOURCADE***

CC de 43 COMMUNES, 7 500 habitants. Malgré la pandémie, le BE a pu rencontrer les élus en juillet 2020. Trois ateliers au mois d'octobre (74 participants), permettant d'avoir les différentes perceptions selon l'implantation des populations (questionnaires). Rapport à l'eau et à la forêt. La rencontre vers les personnes au travers des marchés constitue une opportunité nouvelle à envisager.

En mars dernier, une journée paysage, avec les élus, satisfaisante. Le travail sur le cadre de référence est essentiel. Un travail pédagogique avec les élus est indispensable.

Ambition de travailler avec les écoles mais problèmes d'ingénierie (limite pour les petites CC). Des ateliers locaux sont prévus en phase 2 au mois de mai.

Le bureau d'étude joue un rôle de médiateur sur le territoire, au travers de son regard extérieur. Selon l'origine des populations, la perception des paysages peut être très différente (exemple de la forêt)

### ***Entre-deux-mers (Gironde) – Hugo MOLINIER***

Expérience des balades paysagères en 2020, à pied ou à vélo en lien avec les journées du Patrimoine (jauges de 20 participants). Nécessité pour le BE de mettre de la pédagogie dans leur partage du discours. Les élus aussi ont évolué sur la question.

Intérêt marqué de la participation citoyenne qui a fait évoluer la notion de PP et prendre en compte la notion de cadre de vie.

Ambition de recommencer l'expérience dès que possible, avec l'ambition de valoriser (photos, films, articles ...).

### ***Grand albigeois (Tarn) – Denis RAYSSEGUIER***

Plan paysage de 2016. En charge du SCoT en 2016-2017 et du [PLUi](#).

Un enjeu fort d'intégrer les orientations (OQP) dans le PLUi, spécifiquement dans le PADD. Traduction en outils réglementaires (zonages spécifiques, préservation de points de vue, de lignes de crêtes interdisant toute construction aux abords d'espaces remarquables). Création d'une trame de sites d'intérêt paysager – droit de regard, permettant aux instructeurs de PC de faire évoluer les projets afin de limiter les impacts paysagers.

Définition d'une OAP thématique paysagère et architecturale (mobilité, économie – zones d'activités).

*Participation interrompue du fait de problèmes techniques, complétée par une note spécifique.*

### ***Plaines, Causses et Gorges de l'Hérault (Hérault) – Chloé TOYE***

Travail à l'échelle de trois intercommunalités / trois SCoT mais avec des PLU individuels. Peut-être une difficulté de traduction du plan d'actions à venir. Recherche d'expériences sur des territoires « complexes » en terme de gouvernance.

### ***PETR du Pays de Gâtine (Deux-Sèvres) – Diane DELGADO***

Projet de PNR. Territoire regroupant 78 communes dans 3 CC. Trois PLUi à différents stades mais un SCoT à l'échelle du Pays mais daté, finalisé. Le PP pourra alimenter les OAP des PLUi ainsi que le futur PNR (base de connaissances).

### ***PETR Haut-Rouergue (Aveyron) – Thibaud PARMENTIER***

Deux CC, 38 communes. Peu de PLU et pas de SCoT (en projet). Démarrage de la concertation prévue ...

### ***Bocage bressuirais (Deux-Sèvres) – Anne-Lise BROUARD***

Lancement d'un schéma des énergies et des récupérations (chaleur fatale, froid renouvelable ...), non réglementaire. Une attention sur toutes les énergies, à croiser avec le PP, notamment au travers du bocage (ressource bois). La transition énergétique se confronte aux enjeux de paysage. Traduction réglementaire dans le PLUi en lien avec ce schéma.

Recherche d'une articulation PCAET / PLUi / PP sur cette thématique énergétique (choix énergétiques du territoire). Protection du SCoT vis-à-vis des projets de parcs photovoltaïques (terres agricoles).

Ce travail permettra de définir les espaces sur lesquels pourront se développer les ENR et de moins subir la pression des développeurs.

## **Prochain club**

La prochaine rencontre est programmée en octobre 2021 en Nouvelle-Aquitaine sur l'agglomération bordelaise, les sites d'Occitanie pouvant participer en visioconférence.

## Participants

Structure	Plan de paysage concerné	Nom / prénom
Communauté d'agglomération du bocage Bressuirais	Bocage Bressuirais	BROUARD Anne-Lise
Communauté de communes Mellois en Poitou (79)	Mellois en Poitou	CHEMINADE Aurore
PNR PA	Plan de paysage du Haut-Vicdessos	CHEVILLARD Laure
Communauté de Communes Vienne et Gartempe	Projeté en 2021	COLIN Olivier
Communauté de Communes du Pays d'Olmes	Plan Paysage en Pays d'Olmes	DEJEAN Coralie
PETR Pays de Gâtine	Plan de Paysage du Pays de Gâtine	DELGADO Diane
Pays de l'Agenais	PP du Pays de l'Agenais	DEROY julie
CC Neste Barousse	Neste Barousse	FOURCADE Lydie
Sysdau - SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise	Plan de paysage[s] de l'aire métropolitaine bordelaise	GIUNTA Luana
Parc naturel régional du Haut-Languedoc	PP vallée du Thoré et Montagne Noire / PP Minervois	GUERS Amélie-Madeleine
PNR des causses du quercy	Communauté de communes du causse de labastide murat	JORGENSEN Annelise
Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat	Plan de paysage du Causse de Labastide-Murat	LAJUDIE Aude
PNR de Millevaches en Limousin	Vallée de la Diège	LEPLE Florence, <i>excusée</i>
Communauté d'agglomération de L'Albigeois	Plan paysage du Grand Albigeois	MATA Pauline
PETR Centre Ouest Aveyron	PETR Centre Ouest Aveyron	MOLINIE Sandrine
Communauté de communes Portes entre deux Mers	Plan Paysage CdC PE2M	MOLINIER Hugo
PETR du Haut-Rouergue	Plan de paysage du Haut Rouergue, Appel à projet 2020	PARMENTIER Thibaud
Communauté d'agglomération de L'Albigeois	Plan paysage du Grand Albigeois	RAYSSEGUIER Denis
PNR de la Narbonnaise	en projet	RICHART Fanchon
CC Pyrénées Vallées des Gaves	Pyrénées Vallées des Gaves et Pyrénées Mont Perdu	ROUZAUD Clémentine, <i>excusée</i>
PETR Pôle Marennes Oléron	Pays Marennes Oléron	RULIER Marianne
DREAL Occitanie	Haut-Rouergue	SIMONIN Agnès
CC de la Vallée de l'Hérault	Plaines, Causses et Gorges de l'Hérault	TOYE Chloé
SMIDDEST	Estuaire de la Gironde - Zone tampon du phare de Cordouan	TROUVAT Jean-Luc
CEREMA		AUBRY Nadia
		BAXERRES Bénédicte
DDT 65		CRAMPE Cyril
DREAL NA		DE STOPPELEIRE Sophie
		LEHIMAS Pierre
DREAL Occitanie		JARDIN Isabelle
		SASIA Geneviève, <i>excusée</i>
		GUGLIEMETTI Alain

## Informations complémentaires transmises en parallèle des échanges

Animation-participation. Pour info, un outil pouvant se révéler très utile pour organiser et suivre une démarche participative, libre de droit : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/boussole-participation-application-organiser-suivre>

Outil pédagogique Ville en valise : <http://www.villeenvalise.org/spip.php?rubrique6>

Outil de concertation transition énergétique développé par les PAP : <http://www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2020/02/ARTICLE-37-Collectif-Pap-MB-AD-GDD.pdf>

PNR Narbonnaise en Méditerranée : Nous venons de terminer une charte ENR de ce type : <https://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/actions-parc/environnement/climat-et-energie/integration-territoriale-energies-renouvelables>

## Pièces jointes

Présentations de la DREAL, du Bocage bressuirais et de Mellois-en-Poitou

Note complémentaire du Grand Albigeois

## Annexe

Page suivante, carte 2020 des plans de paysage des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.



# Club sud-ouest Plan Paysage

## Démarches plans de paysage 2013-2020

